

Le fonctionnement du CLAE

Heures d'ouverture du CLAE

7h00>8h45

12h00>13h20

16h30>19h00

- Le CLAE, Centre de Loisirs Associé à l'École, prend en charge votre enfant, le matin (7h00-8h45), durant la pause du déjeuner (12h00-13h20), ainsi qu'en fin d'après-midi (16h30-19h00).
- Une équipe d'animateurs propose des activités de loisir et de détente.
- Les espaces extérieurs permettent d'organiser des animations physiques et sportives.
- Les salles communes accueillent des activités plus calmes.
- L'enfant peut choisir entre différentes activités : lecture, dessin, peinture, musique, jeux de sociétés...
- L'enfant peut aussi décider de se reposer.
- Des actions de long terme sont proposées par le CLAE à travers un projet éducatif en lien avec celui de l'école autour de thèmes comme l'environnement, l'hygiène, le civisme, la solidarité...

Des animateurs spécialisés, "professionnels de l'enfance".

L'encadrement est assuré par une directrice de CLAE diplômée, épaulée par des animateurs spécialisés (BAFA ou CAP petite enfance). Les animateurs seront dans chaque école pour accompagner les enfants jusqu'au CLAE et les raccompagner dans leurs écoles respectives. La mairie confie la gestion du CLAE à une association de parents, Familles rurales de Monclar de Quercy, et les accompagne dans la mise en oeuvre de leurs projets.

Le taux d'encadrement des CLAE est de 1 adulte pour 10 enfants en maternelle et de 1 adulte pour 14 enfants en élémentaire. Relayés par ces professionnels de l'enfance les professeurs des écoles peuvent ainsi se consacrer pleinement à leurs missions éducatives.

Directrice CLAE : Sylvaine DIENE Contact : 06 33 58 28 60

Association Familles Rurales de Monclar de Quercy :
M. Andrieu, I. Boulet-Martins, S. Cagnac-Rougès,
N. Chabert, J. Gay, P. Leguierney, Ph. Mondoloni, A.F. Moreau,
M. Panama, A.M. Paul, Ch. Requi, L. Ruiz, T. Saïdi, C. Tranier.



TARIFS

CLAE - Association Familles Rurales
cotisation annuelle : 20€
(obligatoire et commune avec le Centre de loisirs
Les Galopins à Montdurausse)

Tarifs mensuels :
(quelque soit la présence effective)
1 enfant : 6€ / mois
2 enfants : 9€ / mois
3 enfants et + : 12€ / mois

Tarif à la journée : 1€ / par enfant

Dossier d'inscription à retirer au CLAE / à la mairie.

Les animateurs du CLAE encadrent les temps de
restauration. La mairie conserve la compétence du choix
des menus, la préparation des repas, et leur tarification.

www.famillesrurales.org

Centre de Loisirs Associé aux Ecoles
de Monclar de Quercy
1 - 3, rue Regain
82230 MONCLAR de QUERCY
05 63 27 24 65

**Familles
rurales**
Vivre mieux !

2008 Les écoles, Un CLAE !

Centre de Loisirs Associé à l'École.



MONCLAR de QUERCY



La mairie a pris l'engagement dès
2006 d'ouvrir un CLAE destiné aux
enfants scolarisés sur la commune
en partenariat avec l'association
Familles Rurales.

En complément de la formation scolaire,
les CLAE accompagnent les enfants
avant et après les heures de classe.

**Familles
rurales**
Vivre mieux !

Pour l'épanouissement de l'Enfant!

Au-delà d'un aspect purement récréatif et bien loin de l'idée traditionnelle de garderie, les CLAE enrichissent la prise en charge éducative de l'enfant et s'inscrivent comme un véritable complément aux enseignements assurés en classe. Avec un but majeur: l'épanouissement de votre enfant.



L'enfant acteur

En permettant, grâce à des moyens matériels et humains supplémentaires, de s'adapter aux besoins individuels, le CLAE favorise l'épanouissement des enfants. Il encourage leur sens de l'initiative et leur responsabilité. L'enfant choisit ses activités et initie des projets.



A chacun son rythme

Le CLAE permet à l'enfant de prendre son rythme avant même d'entrer en classe et facilite sa mise en confiance. De même, en fin de journée, certains ont besoin de vider leur trop plein d'énergie, quand d'autres se réfugient volontiers dans des activités plus calmes. Le centre devient une passerelle idéale entre l'école et la famille.



Apprendre à vivre ensemble

En charge du bon déroulement des temps hors classe, l'équipe du CLAE amène les enfants à respecter les règles de la vie commune. Cette vie en collectivité joue alors un rôle supplémentaire en terme d'éveil au civisme, d'intégration et de socialisation.

Conditions d'Accueil :

Les familles doivent être à jour de leur cotisations annuelles aux associations Familles Rurales de Monclar de Quercy ou en Pays Salvagnacois.

Les enfants doivent être scolarisés sur la commune.

Le dossier d'inscription des familles comprends par enfant :
une fiche d'identité
une fiche sanitaire
les attestations autorisant toutes autres personnes, que le(s) représentant(s) légal(aux), à retirer un enfant du centre.
une fiche prévisionnelle de présence
une photo d'identité

Dans le cadre de présences occasionnelles, un tableau d'inscription est disponible dans chaque école et doit être rempli au plus tard le jeudi à 9h00 pour la semaine suivante.

